



ROLE DU DISTRIBUTEUR D'EMBALLAGES GALIA

GALIA définit des standards concernant les échanges des flux physiques et des flux d'information pour le compte de la filière automobile. Parmi ceux-ci, GALIA a élaboré des recommandations pour les emballages en carton :

- EMB1 - Emballages en carton pour flux terrestres
- EMB12 - Emballages en carton pour flux maritimes
- EMB13 - Carton GALIA à ouverture facile

Ces recommandations décrivent les spécifications, les règles de qualité et de conformité à respecter pour assurer une utilisation en toute sécurité de ces emballages le long de la chaîne logistique.

En réponse aux attentes des utilisateurs, GALIA souhaite associer toujours plus de distributeurs d'emballages à la diffusion de ses produits. Dans ce but, un processus de partenariat qualité a été défini : il se déroule en deux temps.

Adhésion à GALIA et établissement d'un contrat de partenariat

- Adhérer à GALIA.
- Signer un contrat de partenariat avec GALIA.
- ☛ **Ce lien étroit ouvre les droits à l'usage du nom de GALIA et à sa propriété intellectuelle**
- ☛ **GALIA assiste le distributeur d'emballages et le promeut dans toute la filière automobile**

Distributeur d'emballages GALIA

Rappel : Les fabricants d'emballages GALIA doivent faire homologuer leurs produits suivant les recommandations citées précédemment :

- Les emballages premiers de série doivent être testés dans un laboratoire* agréé.
- Le laboratoire évalue le carton à plat suivant les normes définies dans la recommandation correspondant au produit et réalise des essais de résistance à la compression verticale (RCV –BCT) suivant norme NF H 13-001 (France) ou équivalente.
- GALIA valide les rapports d'essais du laboratoire et attribue le label GALIA au fabricant avec un code unique.
- Le fabricant est autorisé à apposer ce marquage sur ses emballages.

Rôle du distributeur d'emballages GALIA :

- Le distributeur doit garantir l'attribution du label GALIA auprès de ses fournisseurs, fabricants d'emballages :
 - . Soit en s'approvisionnant auprès de fabricants dûment homologués, disposant du label GALIA,
 - . Soit en s'engageant en son nom, en conduisant la procédure d'homologation qui permettra de disposer du Label GALIA pour ces emballages.
- A défaut, le distributeur oriente le fournisseur vers GALIA.

- ☛ **Les emballages identifiés conformes aux recommandations GALIA garantissent la qualité pour les utilisateurs automobiles**

* Le laboratoire doit être accrédité par l'organisme international ILAC. GALIA recommande généralement un laboratoire situé en France ou en Espagne.